

Gestion des RH non médicales

La gestion des agents contractuels dans la fonction publique hospitalière code RH24

La gestion des agents contractuels est complexe. Les commissions consultatives paritaires viennent complexifier encore cette gestion. GH³ vous propose une journée de formation pour aborder les éléments incontournables de ces agents, les impacts des dernières réformes, la mise en place des commissions consultatives paritaires, la rédaction des contrats de travail et autres documents clés (proposition de renouvellement de contrat, lettre d'information de non-renouvellement de contrat, lettre de licenciement, proposition de reclassement...) ainsi que les jurisprudences essentielles.

Intervenant

■ Jean-Yves Copin

Durée

■ 2 jours

Public

■ Tout public

Tarif

■ 1 020 € TTC

Objectifs

- Maîtriser les cas de recours aux agents contractuels
- Sécuriser la gestion des agents contractuels, en lien avec la commission consultative paritaire
- Connaître les éléments fondamentaux de la gestion quotidienne des contractuels
- Appréhender les jurisprudences significatives

Programme

Ce programme sera mis à jour en temps réel dès la publication des décrets d'applications de la loi de transformation de la fonction publique.

Module 1

Les cas de recours classiques aux personnels contractuels

- L'identification et la formalisation du motif de recrutement
- Le recours à des agents contractuels pour répondre à un besoin non permanent
- Le recours à des agents contractuels pour répondre à un besoin permanent
- La formalisation du motif de recrutement sur le contrat de travail
- Le recrutement et la rémunération
- Les droits et obligations

Étude de cas

Synthèse des jurisprudences significatives concernant la rémunération, les cas de recours et les renouvellements, mise en place d'une commission de recrutement (projet de loi de transformation de la fonction publique).

Module 2

La carrière des agents contractuels

- Les « positions » de l'agent contractuel
- La fin de contrat (terme normal, motifs de licenciements et indemnité)
- La protection sociale de l'agent contractuel
- Les différents congés
- Les dossiers à soumettre devant la commission consultative paritaire
- Le licenciement pour inaptitude

Cas pratique

Rédaction des différents courriers et décisions liés à la gestion des contractuels.

Module 3

La rédaction des contrats et des décisions

Atelier de synthèse, d'analyse et d'élaboration des contrats et documents.

Module 4

Les innovations de la loi de transformation de la fonction publique

- Le contrat de projet
- La rupture conventionnelle
- La commission de recrutement des agents contractuels
- Le versement de l'indemnité de précarité aux agents contractuels